Genève

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **54 (1966)**

Heft 66

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-271442

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

GENÈVE

Conférences au Groupe féminin du Parti libéral

PROBLÈMES DE L'UNIVERSITÉ

Le conférencier, M. Claudius Terrier, recteur, décèle quatre facteurs principaux aux difficultés actuelles de l'Université.

1. **La poussée démographique :**
   1930 - 925 étudiants pour 133 000 habit.
   1965 - 4300 étudiants pour 300 000 habit.
   Les mesures prises pour limiter l'affluence d'étudiants sont :
   Le contrôle à l'entrée (valeur des diplômes et baccalauréats, connaissance de la langue).
   Le contrôle en cours d'études : difficile à réaliser avec les moyens administratifs actuels.
   Si l'Université de Genève compte le plus d'étudiants étrangers en Suisse, il ne faut pas oublier qu'une forte proportion sont « résidents ».
2. **L'extension des connaissances :** l'énorme extension des connaissances a modifié, partout, l'organisation des cours universitaires d'où diminution des cours « ex cathedra », augmentation du travail en séminaires, d'où augmentation considérable du nombre des « assistants ».
3. **Les exigences de la recherche : la recherche scientifique** fondamentale **désintéressée** est indispensable au maintien du niveau économique, au progrès de la culture intellectuelle. Stimulant pour les professeurs, elle permet d'assurer une partie de la relève professorale ; elle est souvent à l'origine de la recherche industrielle.
   Genève a une tradition de recherche illustrée par des hommes qui ont fait sa réputation !
4. **Le retard en bâtiments et équipements.** L'aide fédérale aux universités — proposée il y a soixante ans — commence à se réaliser par la constitution du **groupe d'experts Labhardt.** D'après le rapport de ce groupe, l'université genevoise devrait pouvoir accueillir, en 1975, 8000 étudiants. Le rattrapage des constructions et aménagements, de 1965 à 1975, nécessiterait 400 millions.
   Pour l'immédiat, la Confédération assure 57 millions pour trois ans, le canton, 12 millions pour 1966.
   La coordination entre universités doit être étudiée.

* * *

Dans le très intéressant exposé de M. J.-P. Kugler, industriel, nous relevons les points suivants :

En 1960 :

Un tiers des écoliers genevois entreprenaient des études.

Un tiers faisaient un apprentissage.

Un tiers devenaient manœuvres.

Les bourses, actuellement accordées, ont pour inconvénients : L' **insécurité** (attribution pour un an, renouvelable). **Une aide financière insuffisante.**

Un projet de loi — dit de la « démocratisation des études » (pour élèves genevois et confédérés) propose, comme critère d'appréciation pour l'attribution de l'aide cantonale, le **passage d'une classe à l'autre** et s'inspire du barème des H.L.M. pour juger de la capacité financière des parents. Un article laisse une grande liberté au chef du Département de l'instruction publique pour apprécier le « mérite » des élèves (discipline).

L'augmentation de dépenses semble devoir être supportable.

Il est difficile de prévoir l'attrait qu'exercera la démocratisation des études. On parle d'une augmentation de l'effectif des écoles de 40 % et de 76 %, à l'université.

Notre niveau économique dépendra de plus en plus de la culture intellectuelle des citoyens, mais l'expérience de l'étranger prouve qu'à côté des « chercheurs » il faudra un personnel spécialisé, professionnellement bien formé, capable de « réaliser et d'appliquer ».

Le projet de « démocratisation des études » ne s'appliquant pas aux écoles professionnelles, il sera nécessaire de prévoir un soutien aux apprentis, les salaires d'apprentissage n'étant pas suffisants.

Une suggestion intéressante pour éviter les erreurs « d'aiguillage » si fréquentes à l'Université :

Concentrer les études des **deux premiers semestres en deux** grandes **divisions :**
sciences humaines
sciences naturelles
avec examens et possibilité d'options.

L'étudiant aurait ainsi une vue générale d'ensemble qui lui permettrait un meilleur choix d'une faculté en sélectionnant ses intérêts et capacités.

FRAISSE & Cie
TEINTURERIE
GENÈVE
Magasins :
Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44
Magasin et usine :
Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58
SERVICE A DOMICILE

LE COURRIER DE LA RÉDACTION

Des trottoirs pour les petits campagnards genevois

Madame,

C'est toujours avec grand intérêt que je lis votre journal. Vous intéresseriez-vous à un problème qui me préoccupe et qui préoccupe certainement beaucoup de mamans ?

L'Etat, et cela est juste, oblige les petits enfants dès 6 ans à aller à l'école. Ne devrait-on pas faire en sorte qu'il y ait un minimum de danger pour s'y rendre ?

L'école est souvent loin et les routes très étroites et sans trottoirs ou bord de route où cheminer en sécurité.

La maman, surtout si elle a d'autres enfants, ne peut pas toujours les accompagner et les chercher.

Je citerai le cas d'une maman : l'école est à 20 minutes de marche. Aller et retour, quatre fois par jour, cela représente 2 h. 40 consacrées à accompagner et chercher l'enfant. A côté de cela, et sans parler de la fatigue que 2 h. 40 de marche représentent, elle a tout le ménage à faire.

Ne pourrait-on pas obtenir de l'Etat qu'il achète des bandes de terrain le long des routes principales — c'est-à-dire les routes desservies par des autobus — pour commencer. Terrain sur lequel un petit sentier se créerait à l'usage et où l'écolier pourrait cheminer sans danger.

Ceci parce que je suppose que de vrais trottoirs seraient trop chers à construire.

Je citerai entre beaucoup d'autres routes, celles parcourues par les autobus d'Anières et de Troinex, Croix-de-Rozon.

Pensons aussi aux promenades familiales du dimanche qui, pour les piétons, sont devenues infernales jusqu'à ce qu'ils atteignent les petits chemins.

Certaine que vous comprendrez à quel point ce problème est urgent, je vous prie d'agréer, Madame, mes meilleurs messages.

O. Mussard-Tarel

Réd. : Notre correspondante a-t-elle pensé à exposer ce problème à une députée qui pourrait déposer une motion dans le sens désiré ?

Au Centre de liaison

Le Centre de liaison de sociétés féminines genevoises a tenu son assemblée générale le 20 juin, sous la présidence de Mlle Valentine Weibel.

Le rapport présidentiel et le rapport financier (Mme Haller), ainsi que le rapport des vérificatrices des comptes furent adoptés à l'unanimité.

La nomination de Mme Thélin (société des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs) au comité du Centre fut ratifiée par des applaudissements.

Après la partie administrative, on entendit avec le plus vif intérêt deux exposés par Mme Bonant et le Dr Paul Rouget sur la protection de nos conditions de vie. Nous y reviendrons.

Chez les Femmes de carrières libérales et commerciales

L'Association des femmes de carrières libérales et commerciales sous la présidence de Mlle Travelletti, a eu le plaisir d'entendre, le 18 mai, un exposé de Mme Jeanne Devaud, sur la nouvelle **Loi sur le travail,** ainsi que sur le mécanisme des tribunaux de prud'hommes.

Les observations faites par Mme Devaud au sujet des articles de la nouvelle loi intéressant particulièrement les femmes, nous semblent devoir atteindre des cercles plus étendus et nous ne saurions trop recommander aux sociétés féminines de faire entendre Mme Devaud à leurs membres.

Suffrage

L'Association genevoise pour le suffrage féminin — n'oublions pas qu'il nous faut obtenir nos droits civiques sur le plan fédéral — a tenu son assemblée générale le vendredi 20 mai, sous la présidence de Mme H. Perret. Après la partie administrative, la conférence prévue sur la Croix-Rouge a dû être différée.

VAUD

Suffrage féminin

L'association vaudoise des citoyennes est redevenue, en vertu d'une décision prise le 18 juin, par son assemblée générale, l'Association vaudoise pour le suffrage féminin, intitulé qui permet l'admission des citoyens, afin que ces derniers soutiennent les efforts des femmes désirant être citoyennes à part entière.

L'assemblée fort réussie, très fréquentée, a débuté par la visite du château de Grandson.

Après le repas pris à Yverdon, l'assemblée administrative, qui a approuvé les nouveaux statuts, s'est déroulée rapidement sous la présidence de Mme G. Girard-Montet (La Tour-de-Peilz). Tous les rapports ont été approuvés sans discussion.

En assemblée publique, toujours dans la salle du Conseil communal, en présence de M. A. Martin, syndic et conseiller national, s'est déroulé un entretien général sur la participation des citoyens à la vie politique, sous la présidence de Marie-Claude Leburgue, de Radio suisse romande. Le sujet a été introduit par Mme Girard et Mlle Suzanne Cornaz, maîtresse secondaire et députée à Lausanne, MM. J. Morier-Genoud, avocat et président de la Nouvelle société helvétique, à Lausanne, J.-P. Delamuraz, secrétaire du Parti radical vaudois, à Paudex, ont montré que l'absentéisme n'est pas un mal de notre temps.

Il y a longtemps que l'on se plaint de la faible fréquentation des citoyens, de leur manque d'intérêt pour la chose publique. Est-ce à cause d'un manque d'information ? Est-ce parce que trop souvent les décisions prises par le corps électoral n'ont pas été respectées par les autorités ? Des citoyens se plaignent d'être consultés pour des petites choses et de ne pouvoir se prononcer dans les cas importants. Est-ce parce que sous l'influence de la France, les partis politiques perdent de leur autorité ? Est-ce parce que la vie économique prime la vie politique ? On n'a pas oublié tout l'intérêt marqué par notre population à la réélection du général de Gaulle, dont la campagne a été portée dans des centaines de foyers grâce à la télévision. Si bien que nombre de citoyens et de citoyennes savaient qu'on réélisait le général de Gaulle, mais ignoraient totalement que les Chambres fédérales élisaient le successeur du conseiller fédéral Wahlen.

Ce fait peu reluisant pose de nouveau le problème de l'information du corps électoral, qui ne lit plus guère les journaux, écoute mal la radio. Faut-il faire un plus large usage de la télévision et porter les campagnes politiques dans les foyers au moyen du petit écran ?

M. A. Martin a rappelé ce que sa commune fait — après d'autres — pour marquer l'heure de la majorité des citoyens et des citoyennes, pour encourager et féliciter ceux qui fréquentent régulièrement les scrutins, ce qui est facile à vérifier aujourd'hui par le moyen des cartes perforées. La question reste ouverte.

Association lausannoise des citoyennes

Le groupe de Lausanne de l'Association vaudoise des citoyennes a siégé, le 14 juin, sous la présidence de Mme L. Zanchi, qui a évoqué l'actualité suffragiste nationale et cantonale. Une subvention de 300 fr. a été votée en faveur de la votation du 26 juin à Bâle-Ville sur le plan communal et le plan cantonal.

Le traditionnel marché aux puces a rapporté 2000 fr. versés au fonds spécial pour le suffrage féminin sur le plan fédéral. Les statuts cantonaux, qui ont été revisés le 18 juin, au cours de l'assemblée d'Yverdon, prévoient le retour à l'ancienne dénomination : « Association vaudoise pour le suffrage féminin ».

L'assemblée s'est terminée par un intéressant exposé de Mme Madeleine Chevallaz, journaliste, sur son reportage à Herstal, dans la province de Liège, où au mois de mai 3800 ouvrières d'une fabrique d'armes se sont mises en grève pour obtenir l'égalité des salaires. Elles n'ont pas obtenu cette égalité, mais une sensible amélioration de leurs salaires. Cette grève a été une efficace manifestation de solidarité féminine.

Le Centre de puériculture de Lausanne et environs

L'ancienne Goutte de lait qui, pendant soixante-cinq ans, a rendu de très précieux services aux mères et aux nourrissons, a vécu ; elle est devenue le Centre de puériculture de Lausanne et environs ; elle ne distribue plus de biberons, mais poursuit ses consultations aux mères, aux nourrissons, à Bellevaux, Cour, la Croix d'Ouchy, Malley, La Sallaz, La Source, l'Hôpital de l'enfance, à Prilly, Pully et Renens.

Le fait que les jeunes mères doivent quitter la Maternité déjà cinq ou six jours après l'accouchement, a rendu nécessaire la création d'un service d'aide aux mères, qui sortent souvent de l'hôpital désemparées ou encore affaiblies.

Le Centre s'est assuré les services de deux infirmières d'hygiène maternelle et infantile, Mlle Constant Ritter, Mme P. Weissbrodt-Lagnaz et d'une travailleuse sociale, Mlle A. Schnell. Elles ont fait, l'an passé, plus de trois mille visites, prodiguant aide et conseils aux mères. Chaque visite demande une moyenne de 52 minutes. La population augmentant, ainsi que le nombre des mères étrangères, les collaboratrices se sont vite trouvées débordées, et il faut engager, cette année, une nouvelle infirmière HMI.

Cherchez et trouvez en page 4 une petite information genevoise.

Paysannes vaudoises

Sur les quatre mille membres que compte l'Association des paysannes vaudoises, la moitié était présente à Rolle, le 23 mai, pour l'assemblée annuelle, sous la présidence de Mme J. Détraz (Combremont-le-Grand).

L'Association a admis un groupe nouveau, à Forel ; elle se réjouit de la nomination de deux femmes comme contrôleurs de lait, du développement que prend l'apprentissage ménager rural ; cent vingt paysannes, dont trente et une Vaudoises, ont obtenu le certificat; quatorze paysannes ont réussi leurs examens de maîtrise. Les groupes ont organisé de nombreux cours : alimentation, connaissance des viandes, couture, confection, broderie, racommodage, soins aux malades et aux blessés, taille des arbustes, bricolage, tapisserie, gymnastique, natation, etc., sans parler de l'aide apportée à diverses entreprises dans les villages. Hommage a été rendu à la mémoire de Mme Françoise Fonjallaz, à Riex, membre fondateur de l'Association. La situation financière est excellente.

MM. Mottier, maître à Marcelin, Gloor, marchand grainier, ont rapporté sur le concours de jardins, organisé au pied du Jura. Le rapport sur le concours de poulaillers a été présenté par Mlle M. Badoux, directrice de l'Ecole ménagère rurale de Marcelin.

M. M. Jaccard, directeur de la « Nouvelle revue de Lausanne », écouté avec attention, évoqua l'émancipation féminine, sous l'angle des droits civils, des droits civiques et surtout économiques ; la vie économique actuelle fait une large place aux femmes, qui dépensent le 80 % des revenus nationaux, soit 48 milliards de francs. M. Jaccard voudrait trouver plus de solidarité chez les femmes, dans de nombreux domaines, et se réjouit de l'heureux équilibre qui s'est établi dans la situation de la femme.

L'Habitation féminine

La société coopérative l'Habitation féminine, à Lausanne, qui construit sa troisième maison à loyers très modérés, pour des femmes à revenus modestes, a tenu son assemblée générale, le 14 juin, sous la présidence de Mme I. Krayenbuhl-Gubser, l'infatigable animatrice de cette œuvre de solidarité féminine, avec Mlle B. Pelichet, secrétaire.

L'assemblée était fort nombreuse ; elle a approuvé sans discussion la gestion et les comptes, qui accusent un solde actif de 8323 fr. 24.

Les loyers de la maison de la rue du Vieux-Moulin sont régulièrement payés et les frais d'entretien, après dix ans, sont normaux. Les loyers ont dû être augmentés ; ils sont encore inférieurs à ceux exigés pour des maisons semblables.

Le premier bâtiment du chemin des Sauges, dû à M. E. Béboux, architecte, est terminé à la date prévue, soit le 15 juin, et ses 68 appartements sont entièrement occupés, loués à des prix variant de 80 à 101 fr. 50. La deuxième maison du chemin des Sauges sera terminée au printemps prochain.

Les demandes d'appartements proviennent de plus en plus de femmes âgées, deux locataires ont plus de 80 ans. Il faudra penser à créer, pour le nouveau bâtiment, un poste d'aide familiale. Un autocar a conduit ensuite les participants au chemin des Sauges pour visiter la maison occupée dès le 15 juin.

Union de sociétés féminines de Lausanne

L'Union de sociétés féminines de Lausanne groupe dix-neuf associations dont les présidentes se sont réunies sous la présidence de Mme I. Krayenbuhl-Gubser. Cette dernière a relevé le succès remporté depuis plusieurs années par les cours de cuisine donnés en hiver par Mme Millet, maîtresse ménagère ; il y a eu vingt-sept élèves l'hiver passé.

L'Union continue d'assumer la surveillance de la salle de repos pour les femmes travaillant au Comptoir suisse.

S. B.

FRIBOURG

A la commission de l'UNESCO

Nous apprenons que Mme Jean Nordmann, de Fribourg, a été nommée membre de la commission suisse de l'Unesco. Nul doute qu'au sein de cette commission elle œuvrera pour le plus grand bien de la femme et de la famille, comme elle le fait depuis longtemps déjà partout où ses grandes qualités la portent.

Pour le beau trousseau...
LA LINIÈRE
3 RUE DU RHONE-GENÈVE
...Pour le joli cadeau